



Indice des prix à la consommation des ménages Hausse des prix de 0,3 % en février 2018 ; hausse de 0,8 % sur un an

L'indice des prix à la consommation des ménages s'accroît de 0,3 %, en février 2018, en Guadeloupe. Tous les postes, hormis l'alimentation concourent à cette augmentation. Par rapport à février 2017, les prix à la consommation progressent de 0,8 %.

Cynthia Duchel

Les prix de l'alimentation baissent modérément (-0,4 %), suite notamment à un recul de 3,4 % des prix des produits frais. En effet, les prix des légumes frais continuent leur repli (-7,5 % après -10,5 % en janvier). Les prix des fruits frais fléchissent aussi ce mois-ci (-4,2 %). Hors produits frais, les prix de l'alimentation sont quasi stables (-0,1 % après +0,5 % en janvier). Par rapport à février 2017, les prix de l'alimentation progressent de 3,0 %.

Les prix des produits manufacturés augmentent légèrement (+0,2 %). Les prix de « l'habillement et chaussures » rebondissent de 2,4 %, avec la fin des soldes (du 06/01 au 16/02). Les prix des produits de santé continuent de diminuer (-0,9 %, après -1,0 % en janvier). Les prix des autres produits manufacturés évoluent peu (+0,1 %). Comparativement à février 2017, les prix des produits manufacturés sont stables.

Les prix de l'énergie progressent de 1,7 %, avec une hausse de 2,0 % des prix des produits pétroliers. En effet, le prix de l'essence augmente de 2,2 % et celui du gazole de 2,5 %. Le prix de la bouteille de gaz baisse de 2,3 %. Par rapport à février 2017, les prix de l'énergie ont augmenté de 2,3 %.

Les prix des services s'accroissent de 0,3 %, après un fléchissement de 0,6 % le mois dernier. Cette augmentation s'explique presque exclusivement par la hausse de 5,3 % des prix des services de transport qui rebondissent après une forte baisse en janvier (-10,0 %). En effet, les prix des billets

d'avion augmentent de 9,3 % (-13,9 %, en janvier). Par rapport à février 2017, les prix des services de transport sont quasi stables (-0,1 %). Les prix des services de santé (+0,1 % ; +2,5 % sur un an), ceux des services de communication (+0,0 % ; -4,3 % sur un an) et des loyers (+0,1 % ; +0,5 % sur un an) continuent d'être stables ce mois-ci. Les prix des « autres services » évoluent peu (+0,1 %). Comparativement à février 2017, les prix des services progressent de 0,2 %.

1 Indice des prix à la consommation en Guadeloupe

En glissement annuel (en %)



Lecture : en janvier 2018, l'indice des prix (ensemble) augmente de 0,7 % par rapport à janvier 2017.

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2018.

2 Indice des prix à la consommation en Guadeloupe - Février 2018

Indice des prix à la consommation (Indice base 100 en 2015)

Regroupements	Pondérations 2018	Indice pour le mois de					Variation (%) au cours		
		Février 2017	Novembre 2017	Décembre 2017	Janvier 2018	Février 2018	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
Ensemble	10 000	100,4	100,3	101,9	101,0	101,3	0,3	1,0	0,8
Alimentation	1 620	102,0	104,2	105,2	105,5	105,1	-0,4	0,8	3,0
Produits frais	179	105,8	119,5	124,4	122,3	118,2	-3,4	-1,1	11,7
Alimentation hors produits frais	1 441	101,2	102,1	102,7	103,2	103,2	-0,1	1,0	1,9
Tabac	89	100,4	103,4	104,7	106,0	108,7	2,5	5,2	8,3
Produits manufacturés	3 344	98,6	98,2	100,3	98,3	98,5	0,2	0,3	0,0
Habillement et chaussures	482	92,5	92,2	103,7	90,1	92,3	2,4	0,1	-0,2
Produits de santé	572	94,7	94,3	94,1	93,2	92,3	-0,9	-2,1	-2,5
Autres produits manufacturés	2 290	100,6	100,3	101,0	101,2	101,2	0,1	0,9	0,6
Énergie	694	101,5	100,3	102,6	102,1	103,8	1,7	3,5	2,3
dont Produits pétroliers	498	101,4	99,0	102,1	101,4	103,4	2,0	4,5	2,0
Services	4 253	101,4	100,6	101,9	101,3	101,7	0,3	1,1	0,2
Loyers et services rattachés	774	101,6	101,6	101,9	102,0	102,1	0,1	0,5	0,5
Service de santé	715	101,5	103,2	104,0	104,0	104,1	0,1	0,9	2,5
Services de transports	223	99,7	89,6	105,1	94,6	99,6	5,3	11,2	-0,1
Services de communications	409	97,9	93,8	93,6	93,7	93,7	0,0	-0,2	-4,3
Autres services	2 132	101,7	101,3	102,0	101,8	101,9	0,1	0,6	0,2
Alimentation et tabac	1 709	101,9	104,2	105,2	105,6	105,3	-0,3	1,0	3,3
Produits manufacturés et énergie	4 038	98,7	98,2	100,3	98,6	99,1	0,5	0,9	0,4
Manufacturés hors habillement et chaussures	2 862	99,5	99,2	99,7	99,6	99,5	-0,1	0,3	0,0
Ensemble hors produits frais	9 827	100,3	99,9	101,4	100,5	100,9	0,4	1,0	0,6
Ensemble hors énergie	9 306	100,5	100,4	102,0	101,0	101,2	0,2	0,8	0,7
Ensemble hors tabac	9 911	100,5	100,3	101,8	100,9	101,2	0,3	0,9	0,7

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2018.

3 Indices des prix des départements d'outre-mer et de France Février 2018

Regroupements	Variation (%) des douze derniers mois				
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	France
Ensemble	0,8	0,7	0,8	1,6	1,2
Alimentation	3,0	0,1	1,4	5,2	0,8
Produits frais	11,7	1,8	-0,3	48,6	-1,3
Alimentation hors produits frais	1,9	-0,1	1,6	1,8	1,2
Tabac	8,3	6,1	3,7	9,6	4,9
Produits manufacturés	0,0	-0,5	0,7	0,2	0,1
Habillement et chaussures	-0,2	-1,3	6,9	1,3	1,1
Produits de santé	-2,5	-3,7	-1,9	-1,7	-2,4
Autres produits manufacturés	0,6	0,5	-0,1	0,3	0,3
Énergie	2,3	1,8	1,5	6,3	5,2
dont Produits pétroliers	2,0	1,6	1,8	7,0	7,1
Services	0,2	1,3	0,5	0,2	1,1
Loyers et services rattachés	0,5	1,2	0,9	0,7	0,7
Service de santé	2,5	4,0	2,6	1,7	2,0
Service de transport	-0,1	1,9	-3,5	-16,9	0,4
Services de communications	-4,3	-2,6	-3,5	-2,5	-0,9
Autres services	0,2	1,1	0,7	1,7	1,3
Alimentation et tabac	3,3	0,7	1,6	5,6	1,3
Produits manufacturés et énergie	0,4	0,0	0,8	1,3	1,3
Manufacturés hors habillement et chaussures	0,0	-0,3	-0,4	-0,1	-0,2
Ensemble hors produits frais	0,6	0,7	0,8	1,0	1,2
Ensemble hors énergie	0,7	0,6	0,8	1,2	0,8
Ensemble hors tabac	0,7	0,6	0,8	1,4	1,1

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2018.

Définitions

Qu'est-ce-que l'indice des prix à la consommation ?

L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasi-totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs font partie du champ de l'indice.

À quoi sert-il ?

Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. A partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaut 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice.

Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer, et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC.

Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base.

La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communication » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers.

Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour

C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent désormais la dernière enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en œuvre des évolutions méthodologiques importantes.

Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais seront traités comme les autres variétés et leurs prix de base seront mis à jour chaque année.

Service territorial de Basse-Terre
Rue des Bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8211
© Insee 2018

Pour en savoir plus :

- Pour comprendre le pouvoir d'achat et l'indice des prix
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1308>
- « En Guadeloupe, entre 1998 et 2013, les prix ont évolué en moyenne au même rythme que ceux de la métropole ». Insee, Antian'échos, n° 48 juin 2014.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1293322>

